Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

CARRIÈRES SOCIALES - PARCOURS VILLES ET TERRITOIRES DURABLES

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE C3 : ÉLABORER UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
CARRIÈRES SOCIALES - PARCOURS VILLES ET TERRITOIRES DURABLES	3,0 INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé. L'usage de calculatrice sans mémoire, « type collège », est autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CAHIER DES CHARGES : COMMUNE DE VAL-DES-RIVES, TERRITOIRE D'ÉTUDE FICTIF SITUÉ DANS LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

La commune de Val-des-Rives engage une démarche de diagnostic territorial préalable à la révision de son plan d'action en faveur du cadre de vie et de l'accès aux services. Vous intervenez comme chargé ou chargée d'étude au sein de l'équipe municipale. Le périmètre comprend quatre secteurs : Centre, Gare, Rives et Hauts.

À partir des documents techniques fournis, vous devez analyser les données, caractériser des besoins et des ressources, formuler un diagnostic argumenté et proposer des suites opérationnelles. Les données du dossier constituent l'intégralité des informations nécessaires. Elles sont fournies pour cette évaluation et ne doivent pas être complétées par des recherches extérieures.

Votre analyse distinguera les constats, les interprétations et les limites des données. Toute proposition devra être reliée à un élément du diagnostic et tenir compte des moyens indiqués dans le dossier.

PARTIE 1 : Cadrage et analyse quantitative du territoire (5 points)

Définir le périmètre de l'analyse et exploiter des indicateurs démographiques

Vous préparez une note de cadrage pour l'équipe municipale. Les données de population communale et leur répartition par secteur figurent dans le DT 1. Les parts par âge et les données d'accès aux espaces verts figurent dans le DT 2. Arrondir les pourcentages au dixième et les effectifs à l'unité lorsque cela est nécessaire. Présenter les calculs utilisés.

Indicateurs communaux disponibles

Indicateur	Valeur 2020	Valeur 2025
Population municipale	12 400 habitants	13 020 habitants
Part des 0 à 17 ans	Non disponible	21 %
Part des 65 ans et plus	Non disponible	19 %

Données fournies dans le DT 1 et le DT 2.

1.1 (1 point) Calculez l'évolution absolue et l'évolution relative de la population communale entre 2020 et 2025. Écrivez la formule, effectuez le calcul et interprétez le résultat en une phrase.

1.2 (1 point) Calculez l'effectif estimé des habitants âgés de 0 à 17 ans et celui des habitants âgés de 65 ans et plus en 2025. Précisez qu'il s'agit d'estimations à partir de parts arrondies.

1.3 (1,5 point) À partir du DT 2, identifiez les deux secteurs présentant les contrastes les plus marqués concernant, d'une part, la part des 0 à 17 ans et, d'autre part, l'accès à un espace vert à moins de dix minutes à pied. Justifiez votre réponse par des valeurs chiffrées.

1.4 (1,5 point) Formulez deux questions de diagnostic à approfondir avant de proposer une action communale. Pour chacune, indiquez l'indicateur ou l'information complémentaire à recueillir et expliquez en quoi elle aiderait à interpréter les constats des DT 1 et DT 2.

PARTIE 2 : Analyse des ressources, des besoins et de la qualité des données (5 points)

Croiser des données quantitatives et qualitatives et apprécier leurs limites

Le DT 2 présente des indicateurs par secteur. Le DT 3 rassemble les résultats d'une consultation locale et des éléments issus d'entretiens. La consultation est volontaire : ses résultats décrivent les répondants et ne constituent pas automatiquement une estimation représentative de l'ensemble des habitants.

Repères pour l'analyse croisée

Secteur	Part des 0 à 17 ans	Accès à un espace vert en moins de 10 min	Répondants à la consultation
Centre	18 %	82 %	60
Gare	24 %	45 %	75
Rives	23 %	71 %	45
Hauts	20 %	38 %	60

Extrait synthétique des données du DT 2 et du DT 3.

2.1 (1 point) Calculez la part de chaque secteur dans les 240 réponses recueillies. Comparez ces parts à celles des secteurs dans la population communale en utilisant les effectifs du DT 1.

2.2 (1,5 point) Expliquez deux limites de la consultation volontaire pour décrire les attentes de toute la population. Pour chaque limite, indiquez une précaution d'interprétation ou une méthode de complément à mettre en œuvre.

2.3 (1,5 point) En croisant les données sectorielles et les éléments qualitatifs du DT 3, formulez deux constats territorialisés. Chaque constat doit associer au moins une donnée chiffrée et un élément qualitatif, sans confondre constat et explication.

2.4 (1 point) Classez les sources du dossier selon leur nature : données administratives, consultation volontaire et entretiens. Pour chacune, indiquez une information qu'elle permet d'apporter et une limite propre à cette source.

PARTIE 3 : Diagnostic partagé et priorisation des enjeux (5 points)

Construire une synthèse argumentée et hiérarchiser des enjeux

La commune dispose d'une enveloppe maximale de 80 000 euros pour une première phase d'action. Les élus souhaitent que le diagnostic fasse apparaître les enjeux territoriaux, les publics concernés, les ressources déjà présentes et les informations restant à vérifier. Utilisez le DR 1 pour organiser votre analyse.

Repères de priorisation

Critère	Question à se poser
Intensité du besoin	Le besoin apparaît-il dans plusieurs sources ou concerne-t-il une population importante ?
Inégalité territoriale	Les données révèlent-elles un écart entre secteurs ?
Faisabilité	Une action peut-elle être engagée avec les ressources et le budget annoncés ?
Solidité des éléments	Les données permettent-elles d'étayer le constat ou faut-il le vérifier ?

La grille est un outil d'aide à l'analyse, non un calcul automatique.

3.1 (2 points) Complétez le DR 1 avec deux enjeux territoriaux distincts. Pour chacun, indiquez un constat étayé par les documents, les publics ou secteurs concernés, une ressource existante ou mobilisable, et une limite ou donnée à vérifier.

3.2 (1,5 point) Hiérarchisez les deux enjeux inscrits dans le DR 1. Justifiez l'ordre retenu en mobilisant au moins trois critères de la grille, dont la solidité des éléments disponibles.

3.3 (1,5 point) Rédigez une synthèse de diagnostic de 120 à 160 mots destinée au comité de pilotage. Elle doit présenter un constat principal, un contraste territorial, une ressource du territoire et une incertitude à lever. N'ajoutez aucun fait absent du dossier.

PARTIE 4 : Suites opérationnelles, participation et protection des personnes (5 points)

Proposer une démarche de vérification et sécuriser le recueil de données

À la suite de la première analyse, la commune souhaite vérifier les constats avant d'arrêter un programme d'action. Les entretiens du DT 3 ne comportent aucun nom. Les résultats de la consultation sont présentés sous forme agrégée. Le budget maximal de la première phase est de 80 000 euros.

Contraintes de la première phase

Élément	Donnée
Enveloppe maximale	80 000 euros
Périmètre	Quatre secteurs de la commune
Sources déjà recueillies	Données administratives, consultation volontaire, entretiens anonymisés
Finalité immédiate	Vérifier les constats et préparer des propositions d'action

Données de cadrage communiquées par la commune.

4.1 (2 points) Proposez une démarche de collecte complémentaire en deux étapes pour vérifier l'un des enjeux priorisés. Pour chaque étape, précisez l'objectif, les personnes ou données à mobiliser, la méthode de recueil et la manière de comparer les résultats entre secteurs.

4.2 (1,5 point) Indiquez trois précautions à prendre pour protéger les personnes et leurs données lors du recueil complémentaire. Votre réponse distinguera au moins une précaution relative à l'information des participants, une précaution relative à la confidentialité et une précaution relative à l'accès ou à la conservation des données.

4.3 (1,5 point) Formulez une proposition d'action à soumettre au comité de pilotage, dans la limite de l'enveloppe de 80 000 euros. Indiquez son objectif, le secteur ou public prioritaire, un partenaire à associer, un indicateur de suivi mesurable et un point de vigilance. Distinguez clairement cette proposition d'un constat établi.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES ET RÉPARTITION DE LA POPULATION

Les effectifs ci-dessous sont des données de cadrage communales fournies pour l'étude. Les valeurs par secteur sont arrondies à la dizaine et totalisent la population communale de 2025. L'évolution relative se calcule selon la formule : $\text{évolution relative en } \% = \frac{\text{valeur finale} - \text{valeur initiale}}{\text{valeur initiale}} \times 100$.

Population par secteur

Secteur	Population 2020	Population 2025
Centre	4 050	4 200
Gare	2 850	3 100
Rives	2 650	2 750
Hauts	2 850	2 970
Commune	12 400	13 020

Données de population communale, millésimes 2020 et 2025.

DT 2 : INDICATEURS D'ÂGE ET D'ACCÈS AUX ESPACES VERTS PAR SECTEUR

Les parts par âge sont calculées à partir des données communales de 2025 et arrondies à l'unité. L'indicateur d'accès aux espaces verts correspond à la part des habitants estimés résidant à moins de dix minutes à pied d'un espace vert public. Il ne renseigne ni sur la qualité de l'équipement ni sur son usage. Les estimations ne permettent pas, à elles seules, d'expliquer les écarts constatés.

Données sectorielles disponibles en 2025

Secteur	Part des 0 à 17 ans	Part des 65 ans et plus	Habitants à moins de 10 min d'un espace vert	Part des habitants concernés
Centre	18 %	24 %	3 444	82 %
Gare	24 %	15 %	1 395	45 %
Rives	23 %	16 %	1 953	71 %
Hauts	20 %	20 %	1 129	38 %

Source : jeu de données communal fourni pour l'étude.

Équipements et ressources recensés

Ressource	Localisation ou couverture	Information disponible
Médiathèque municipale	Centre	Accueil régulier de groupes scolaires et d'associations
Maison des associations	Gare	Salles accessibles sur réservation
Parc des Rives	Rives	Aire de jeux et cheminement piéton
Arrêt de transport collectif	Gare et Centre	Fréquence plus faible en soirée selon les horaires transmis
Espace de quartier	Hauts	Ouverture trois demi-journées par semaine

Inventaire synthétique transmis par la commune.

DT 3 : CONSULTATION LOCALE, ENTRETIENS ET PRÉCAUTIONS D'INTERPRÉTATION

Une consultation ouverte a recueilli 240 réponses entre avril et mai 2025, par questionnaire en ligne et formulaires papier. La participation était volontaire et aucune pondération n'a été appliquée. Les effectifs de répondants par secteur sont : Centre 60, Gare 75, Rives 45 et Hauts 60. À la question sur les priorités d'amélioration du cadre de vie, 58 % des répondants ont sélectionné au moins une proposition relative aux espaces de rencontre ou aux espaces verts ; plusieurs réponses étaient possibles.

Trois entretiens anonymisés ont été menés : une association de parents indique que les espaces ombragés sont peu présents autour de certains lieux fréquentés par les jeunes ; un responsable associatif signale que les horaires d'ouverture de certains lieux ne correspondent pas toujours aux disponibilités des habitants ; une travailleuse sociale indique que plusieurs personnes âgées disent rencontrer des difficultés pour accéder à des activités lorsqu'elles nécessitent un déplacement en soirée. Ces propos sont des éléments qualitatifs issus d'un nombre limité d'entretiens et ne peuvent être généralisés à toute la population.

La commune indique une enveloppe maximale de 80 000 euros pour une première phase d'action. Aucun coût détaillé d'aménagement ni devis n'est fourni : toute proposition devra donc être présentée comme une piste à chiffrer avant décision.

Répartition des répondants et population communale

Secteur	Répondants	Population 2025	Éléments qualitatifs associés
Centre	60	4 200	Médiathèque et associations mobilisables
Gare	75	3 100	Horaires de certains lieux signalés comme peu adaptés
Rives	45	2 750	Parc et cheminement piéton recensés
Hauts	60	2 970	Espace de quartier ouvert trois demi-journées par semaine
Total	240	13 020	Consultation réalisée d'avril à mai 2025

Les populations par secteur sont issues du DT 1. La consultation volontaire ne constitue pas un échantillon représentatif.

Éléments qualitatifs issus des entretiens

Profil de la personne rencontrée	Élément rapporté	Limite à prendre en compte
Association de parents	Manque d'ombre signalé autour de certains lieux fréquentés par les jeunes	Propos d'un seul entretien, lieux non quantifiés
Responsable associatif	Horaires de certains lieux pas toujours adaptés aux disponibilités des habitants	Fréquentation et horaires concernés à vérifier
Travailleuse sociale	Des personnes âgées évoquent des difficultés d'accès à certaines activités en soirée	Propos rapportés, sans mesure de fréquence

Synthèse anonymisée des propos recueillis.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 3.1 et 3.2 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les deux lignes avec des éléments issus des documents. Appuyez chaque constat sur une donnée identifiable. La colonne « limite ou donnée à vérifier » doit faire apparaître une incertitude ou une information manquante.

Matrice de diagnostic et de priorisation

Enjeu territorial	Constat appuyé par les données	Public ou secteur concerné	Ressource existante ou mobilisable	Limite ou donnée à vérifier	Priorité argumentée
.....					
.....					

Une ligne par enjeu territorial.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 2 : Document réponse à rendre avec la copie : questions 4.1 et 4.3 **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau pour formaliser une démarche de vérification et une proposition d'action. Les actions proposées doivent rester compatibles avec les informations du sujet. Les coûts d'aménagement n'étant pas fournis, indiquez les vérifications nécessaires avant tout engagement financier.

Fiche de suites opérationnelles

Élément	Réponse du candidat
Enjeu à vérifier	
Étape 1 : objectif, personnes ou données, méthode	
Étape 2 : objectif, personnes ou données, méthode	
Comparaison prévue entre secteurs	
Proposition d'action et public prioritaire	
Partenaire à associer	
Indicateur de suivi mesurable	
Point de vigilance et chiffrage à réaliser	

À compléter à partir du diagnostic établi.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.